

# Rapport de la direction

La direction de Nstein Technologies est responsable de la préparation, de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers consolidés, ainsi que de tout autre renseignement financier contenu dans le présent rapport annuel.

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et ils incluent certains montants fondés sur des estimations et des énoncés de jugement. La direction a établi de tels montants selon des critères raisonnables afin d'assurer que les états financiers soient présentés fidèlement à tous égards importants.

Nstein maintient des systèmes internes de contrôles comptables et administratifs. Ces systèmes visent à fournir un degré raisonnable de certitude quant à la pertinence, à la fiabilité et à l'exactitude de l'information financière. Ils visent également à assurer que l'actif de l'entreprise soit adéquatement comptabilisé et correctement protégé.

Le conseil d'administration est chargé de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et c'est lui, en définitive, qui est responsable de passer en revue et d'approuver les états financiers. Le conseil d'administration s'acquiesce de cette responsabilité principalement au moyen de son comité de vérification.

Le comité de vérification est nommé par le conseil d'administration et composé d'administrateurs externes. Ce comité rencontre périodiquement la direction et les vérificateurs externes pour discuter de questions relatives à la comptabilité, la vérification et les procédures de contrôles internes.

Les présents états financiers consolidés ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration, sur la recommandation du comité de vérification.

Les états financiers consolidés ont été vérifiés au nom des actionnaires par les vérificateurs externes PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Les vérificateurs externes ont librement et pleinement accès au comité de vérification.



Luc Filiatreault  
Président et chef de la direction



Bruno Martel  
Chef de la direction financière

Montréal (Québec) Canada, le 18 mars 2008

# Rapport des vérificateurs

## Aux actionnaires de Nstein Technologies Inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de **Nstein Technologies Inc.** aux 31 décembre 2007 et 2006 et les états consolidés des résultats et déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2007 et 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

**Comptables agréés**

Québec (Québec) Canada

Le 18 mars 2008

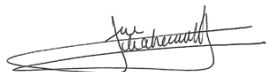
## BILANS CONSOLIDÉS<sup>†</sup>

### AUX 31 DÉCEMBRE 2007 ET 2006

	2007	2006
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Trésorerie et équivalents	11 730 855	2 367 125
Trésorerie affectée à court terme	-	1 859 799
Dépôts à terme (note 7)	185 386	191 121
Comptes débiteurs	7 081 392	4 189 878
Crédits d'impôt remboursables	1 540 023	780 267
Travaux en cours	875 350	578 105
Charges payées d'avance	330 150	185 535
Partie à court terme du solde à recevoir sur la vente de licences d'utilisation de logiciels	-	176 598
	<b>21 743 156</b>	<b>10 328 428</b>
<b>Immobilisations corporelles (note 4)</b>	<b>538 336</b>	<b>455 902</b>
<b>Actifs incorporels (note 5)</b>	<b>1 171 188</b>	<b>1 554 998</b>
<b>Frais de financement reportés</b>	<b>-</b>	<b>67 074</b>
<b>Écarts d'acquisition (note 3)</b>	<b>5 641 574</b>	<b>5 641 574</b>
	<b>29 094 254</b>	<b>18 047 976</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Emprunts bancaires (note 6)	563 280	-
Comptes créditeurs et charges (note 18)	4 012 304	3 726 835
Produits reportés	1 104 685	655 896
Partie à court terme de la dette à long terme (note 7)	295 997	2 121 927
	<b>5 976 266</b>	<b>6 504 658</b>
<b>Dette à long terme (note 7)</b>	<b>759 832</b>	<b>1 074 847</b>
	<b>6 736 098</b>	<b>7 579 505</b>
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital social (note 8)</b>	<b>52 652 275</b>	<b>40 178 085</b>
<b>Autres composantes des capitaux propres (note 9)</b>	<b>2 823 558</b>	<b>2 269 836</b>
<b>Surplus d'apport (note 10)</b>	<b>1 223 997</b>	<b>532 143</b>
<b>Déficit</b>	<b>(34 341 674)</b>	<b>(32 511 593)</b>
	<b>22 358 156</b>	<b>10 468 471</b>
	<b>29 094 254</b>	<b>18 047 976</b>
<b>Engagements (note 11)</b>		
<b>Éventualité (note 19)</b>		
<b>Évènements subséquents (note 20)</b>		

† Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé par le Conseil,



Luc Filiatreault, Administrateur



A. Michel Lavigne, Administrateur

## RÉSULTATS ET DÉFICIT CONSOLIDÉS<sup>†</sup>

### POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2007 ET 2006

	2007	2006
	\$	\$
<b>Revenus (note 17)</b>	<b>18 171 858</b>	<b>10 717 311</b>
<b>Coût des ventes, déduction faite des crédits d'impôt (note 12)</b>	<b>7 561 455</b>	<b>5 474 801</b>
	<b>10 610 403</b>	<b>5 242 510</b>
<b>Charges</b>		
Frais de vente et d'administration	8 233 356	6 291 781
Frais de recherche et de développement, déduction faite des crédits d'impôt (note 12)	2 248 335	1 736 602
Amortissement des immobilisations corporelles	191 289	148 580
Amortissement des actifs incorporels	442 229	286 906
Gain à la disposition d'immobilisations corporelles	(4 393)	-
Perte (gain) de change	149 118	(122 482)
Frais financiers (note 14a)	519 045	1 735 495
Frais de restructuration (note 13)	661 505	-
	<b>12 440 484</b>	<b>10 076 882</b>
<b>Perte nette et résultat étendu pour l'exercice</b>	<b>1 830 081</b>	<b>4 834 372</b>
<b>Déficit au début de l'exercice</b>	<b>32 511 593</b>	<b>27 677 221</b>
<b>Déficit à la fin de l'exercice</b>	<b>34 341 674</b>	<b>32 511 593</b>
<b>Perte nette de base et diluée par action (note 2)</b>	<b>0,049</b>	<b>0,186</b>
<b>Nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions en circulation</b>	<b>37 043 429</b>	<b>25 949 784</b>

† Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS<sup>†</sup>

### POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 31 DÉCEMBRE 2007 ET 2006

	2007	2006
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Perte nette pour l'exercice	(1 830 081)	(4 834 372)
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents		
Intérêts capitalisés sur la dette à long terme	53 865	116 042
Gain de change non réalisé	(73 406)	(50 273)
Amortissement des immobilisations corporelles	191 289	148 580
Amortissement des actifs incorporels	442 229	286 906
Amortissement des frais de financement reportés	67 074	276 426
Charges de rémunération à base d'actions	348 050	416 300
Charges de rémunération du régime d'unité d'action différées à l'intention des administrateurs	261 871	117 338
Charges du régime d'achat d'actions à l'intention des employés	45 437	14 656
Gain à la disposition d'immobilisations corporelles	(4 393)	-
	<b>(498 065)</b>	<b>(3 508 397)</b>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes débiteurs	(2 891 514)	(2 091 810)
Crédits d'impôt remboursables	(759 756)	194 230
Travaux en cours	(297 245)	(109 891)
Charges payées d'avance	(144 615)	(57 539)
Solde à recevoir sur la vente de licences d'utilisation de logiciels	176 598	1 729
Comptes créditeurs et charges	59 590	499 322
Produits reportés	448 789	326 459
	<b>(3 408 153)</b>	<b>(1 237 500)</b>
	<b>(3 906 218)</b>	<b>(4 745 897)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Variation des emprunts bancaires	563 280	(248 952)
Dû à des administrateurs	-	(26 295)
Dette à long terme	-	1 300 000
Versements sur la dette à long terme	(1 188 991)	(2 635 837)
Variation des frais de financement reportés	-	(92 213)
Émission de bons de souscription, déduction faite des frais d'émission	736 577	-
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission	11 671 071	9 292 517
	<b>11 781 937</b>	<b>7 589 220</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Variation des dépôts à terme	5 735	(337)
Variation de la trésorerie affectée à court terme	1 859 799	(1 859 799)
Variation du solde à recevoir sur la vente de licences d'utilisation de logiciels	-	165 996
Acquisition d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents	(48 390)	(534 230)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(238 936)	(156 228)
Acquisition d'actifs incorporels	(117 459)	(20 318)
Produit de la disposition d'immobilisations corporelles	27 262	-
	<b>1 488 011</b>	<b>(2 404 916)</b>
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents</b>	<b>9 363 730</b>	<b>438 407</b>
<b>Trésorerie et équivalents au début de l'exercice</b>	<b>2 367 125</b>	<b>1 928 718</b>
<b>Trésorerie et équivalents à la fin de l'exercice</b>	<b>11 730 855</b>	<b>2 367 125</b>
<b>Renseignements supplémentaires (note 14b et c)</b>		

<sup>†</sup> Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Notes afférentes aux états financiers consolidés

## Note 1 – Statuts et nature des activités

---

La Société, constituée en janvier 2000 en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec, développe et commercialise des solutions de publication en ligne multilingues dédiées aux acteurs des métiers de la presse tels les journaux, les magazines et les fournisseurs de contenu numérique. Les solutions Nstein génèrent de nouvelles sources de revenus et réduisent les coûts opérationnels en permettant la mutualisation, la gestion et l'indexation automatisée des contenus numériques. Nstein collabore étroitement avec ses clients pour mettre en œuvre des stratégies fondées sur les meilleures pratiques de l'industrie de l'édition, et qui permettent l'implantation rapide de ses produits de *Web Content Management*, *Digital Asset Management* et de *Text Mining Engine*.

## Note 2 – Résumé des principales conventions comptables

---

### Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales en propriété exclusive : Nstein R&D inc., Nstein Technologies Corp., Nstein Technologies Europe S.A., KMTechnologies inc., Alis Technologies inc., Cabinet Conseil Valsar inc. ainsi que DG2LT S.A.R.L. et sa filiale Eurocortex S.A.S. (« Eurocortex »).

### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants d'actif et de passif portés aux états financiers. Ces mêmes estimations et hypothèses ont aussi une incidence sur la présentation des éventualités en date des états financiers, de même que sur les postes de produits et de charges des exercices. Les estimations importantes comprennent la provision pour créances irrécouvrables, le degré d'avancement des travaux en cours, les crédits d'impôt à recouvrer, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, la dépréciation d'actifs à long terme, certaines charges à payer ainsi que l'évaluation d'instruments financiers. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

### Conversion des devises

#### Opérations en devises

Les opérations libellées en devises autres que la monnaie fonctionnelle sont converties en monnaie fonctionnelle de la façon suivante : les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan alors que les produits et charges sont convertis au taux de change moyen mensuel pour l'exercice. Les éléments d'actif et de passif non monétaires sont convertis au taux historique. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont portés aux résultats.

#### Filiales étrangères

Les filiales étrangères sont considérées comme des établissements étrangers intégrés. Par conséquent, la réévaluation des comptes de ces filiales étrangères en dollars canadiens est effectuée selon la méthode temporelle. D'après cette méthode, les éléments d'actif et de passif monétaires exprimés en devises sont réévalués au taux de change en vigueur à la date du bilan alors que les éléments d'actif et de passif non monétaires sont réévalués au taux historique. Les produits et charges sont réévalués au taux de change moyen mensuel pour l'exercice. Les gains ou pertes de change résultant de cette réévaluation sont portés aux résultats.

### Trésorerie et équivalents

La trésorerie et les équivalents comprennent l'encaisse et les soldes bancaires ainsi que tous les placements à court terme hautement liquides.

## Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde dégressif calculé mensuellement aux taux mentionnés à la note 4, à l'exception des améliorations locatives qui sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq ans.

## Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et sont amortis selon les méthodes du solde dégressif ou de l'amortissement linéaire aux taux et périodes mentionnés à la note 5.

## Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'achat des entreprises acquises sur la juste valeur estimative des actifs nets identifiables acquis. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Cependant, ils doivent faire l'objet d'un test de dépréciation sur une base annuelle, ou plus fréquemment, si des événements ou des circonstances surviennent, indiquant qu'il est plus probable qu'improbable qu'ils aient subi une perte de valeur. La recouvrabilité des écarts d'acquisition est déterminée au niveau des unités d'exploitation, au moyen d'un test de dépréciation en deux étapes. Premièrement, la valeur comptable nette d'une unité d'exploitation est comparée à sa juste valeur, laquelle est déterminée en fonction de la valeur boursière. Si la valeur comptable nette d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, la deuxième étape du test doit être effectuée. Lors de cette étape, le montant de toute perte de valeur des écarts d'acquisition représente l'excédent de la valeur comptable d'un écart d'acquisition sur sa juste valeur. Ce montant est porté aux résultats de la période au cours de laquelle elle survient. Aux fins de ce test de dépréciation, la juste valeur des écarts d'acquisition est estimée de la même façon que lors de regroupements d'entreprises, c'est-à-dire qu'elle représente l'excédent de la juste valeur d'une unité d'exploitation sur la juste valeur estimative de ses actifs nets identifiables. La Société est constituée d'une seule unité d'exploitation. La Société a choisi d'effectuer son test de dépréciation annuel en décembre de chaque exercice et n'a constaté aucune perte de valeur pour les exercices 2007 et 2006.

## Frais de financement reportés

Les frais de financement reportés, qui ont trait à des emprunts obtenus ainsi qu'à l'octroi de bons de souscription, ont été amortis sur la durée du financement correspondant.

## Dépréciation d'actifs à long terme

Lors d'événements ou de circonstances pouvant indiquer une perte de valeur, la Société réévalue la valeur comptable des actifs à long terme. Une perte de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs excède les flux monétaires futurs non actualisés que procurera cet actif ou ce groupe d'actifs. Le montant de toute perte de valeur représente l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur. La juste valeur des actifs à long terme est déterminée en fonction des flux monétaires futurs actualisés. Au cours des exercices 2007 et 2006, aucune dévaluation n'a eu lieu à cet égard.

## Impôts sur les bénéfices

La Société comptabilise les impôts sur les bénéfices en utilisant la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont établis en tenant compte des écarts temporaires déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur devant s'appliquer dans l'exercice où les écarts doivent se résorber. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

## Crédits d'impôt

Par suite de son admissibilité au Programme Cité Multimédia Montréal, la Société a droit à un crédit d'impôt remboursable de 40 % sur les salaires admissibles jusqu'à un maximum annuel de 15 000 \$ par employé. Les crédits d'impôt au titre de la recherche et du

développement, ainsi que les autres crédits d'impôt sont comptabilisés selon la méthode de la réduction du coût. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés à des dépenses admissibles sont comptabilisés à titre de réduction des frais connexes au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées, pourvu que leur réalisation soit raisonnablement assurée. Ces crédits d'impôt peuvent faire l'objet d'un examen et d'un ajustement éventuel par les autorités fiscales fédérales du Canada et provinciales du Québec.

## Constatation des revenus, travaux en cours et produits reportés

La Société constate les produits tirés de la vente de licences d'utilisation de logiciels et des services de soutien technique après-vente s'y rattachant, ainsi que des autres services connexes conformément aux abrégés du Comité sur les problèmes nouveaux CPN-141 à 143 portant sur la constatation des produits. Les honoraires tirés d'ententes visant les licences, les services de soutien technique après-vente et les autres services connexes sont attribués aux diverses composantes selon les éléments probants objectifs et spécifiques à la Société appuyant la juste valeur de chacune des composantes. Les produits tirés des licences d'utilisation de logiciels sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes que l'entente est en vigueur, que le logiciel a été livré, qu'il ne fait aucun doute que le produit a été bien accepté, que les frais connexes ont été établis ou peuvent l'être, et que la perception de la contrepartie est raisonnablement assurée. Les produits tirés des composantes de soutien technique après-vente sont constatés au prorata sur la durée du contrat de soutien. Les produits tirés des autres services connexes sont constatés au fur et à mesure que les services sont rendus selon la méthode de l'avancement des travaux. Lorsqu'une perte sur un contrat est suffisamment prévisible, la perte est comptabilisée à titre de charge de l'exercice. De plus, les sommes reçues pour des services qui ne sont pas encore rendus sont comptabilisées à titre de produits reportés au bilan.

## Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés. Les frais de développement des produits sont reportés lorsque le produit ou le processus de même que le marché ou l'utilité sont clairement définis, que le produit ou le processus a atteint l'étape de l'applicabilité de la technologie, que des ressources appropriées existent ou sont en voie d'exister pour compléter le projet et que la direction a l'intention de commercialiser ou d'utiliser le produit ou le processus. L'étape de l'applicabilité de la technologie est atteinte une fois que le logiciel a complété l'essai de système et qu'il a été jugé viable pour l'usage prévu. Habituellement, la période entre l'étape de l'applicabilité de la technologie et l'achèvement du logiciel est relativement courte et les frais de développement engagés au cours de cette période ne sont pas significatifs. Par conséquent, la Société n'a capitalisé aucuns frais de développement.

## Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation au cours de l'exercice, plus l'effet des actions participantes potentielles dilutives en circulation au cours de l'exercice. Le calcul du résultat dilué par action est effectué selon la méthode de conversion hypothétique pour les débetures convertibles et selon la méthode du rachat d'actions pour les options d'achat d'actions et les bons de souscription, comme si toutes les actions potentielles dilutives avaient été émises au plus tard au début de l'exercice ou à la date d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant avaient été utilisés pour acheter des actions participantes de la Société à la valeur moyenne des actions participantes au cours de l'exercice. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006, il n'y avait aucune différence entre la perte nette de base et diluée par action étant donné que l'effet dilutif des options d'achat d'actions, des bons de souscription et des débetures convertibles n'a pas été inclus lors du calcul, sans quoi l'effet aurait été antidilutif. Par conséquent, la perte nette diluée par action pour ces exercices a été calculée d'après le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation.

## Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont inscrits en diminution du produit provenant de l'émission du capital social.

## Rémunérations et autres paiements à base d'actions

La Société offre un régime de rémunération à base d'actions qui est décrit à la note 8. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, la Société comptabilise des charges de rémunération pour toute forme de rémunération à base d'actions consentie aux salariés au moyen d'une méthode fondée sur la juste valeur. Les charges de rémunération à base d'actions sont amorties sur les périodes d'acquisition.

## Modifications aux conventions comptables

Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, la Société a adopté les nouvelles normes comptables du chapitre 1506 « Modifications comptables », du chapitre 1530 « Résultat étendu », du chapitre 3251 « Capitaux propres » et du chapitre 3855 « Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation », de même que du chapitre 3861 « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation » du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Les principaux changements reliés à ces nouvelles normes comptables se résument comme suit :

### Modifications comptables et résultat étendu

Le chapitre 1506 établit les critères de changement de méthodes comptables, ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relativement aux modifications de méthodes comptables, aux révisions d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. Le chapitre 1530 introduit le résultat étendu, qui inclut le bénéfice net et autres éléments du résultat étendu. Le résultat étendu correspond à la variation de l'actif net d'une entreprise au cours d'une période découlant d'opérations, d'événements et de circonstances sans rapport avec les actionnaires de la Société. Par conséquent, le chapitre 3250 « surplus » a été révisé pour devenir le chapitre 3251 « capitaux propres ».

### Actifs et passifs financiers

Le chapitre 3855 établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. En vertu de ces nouvelles normes, tous les instruments financiers sont désormais classés comme détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à l'échéance, disponibles à la vente, prêts et créances, ou autres passifs financiers. Leur évaluation au cours des périodes ultérieures est en fonction de leur classement. Les frais de transaction reliés aux instruments financiers détenus à des fins de transaction sont imputés aux résultats au cours de la période où ils sont engagés. Pour les autres instruments financiers, la Société a choisi de capitaliser les frais de transaction lors de la comptabilisation initiale et de les présenter avec les instruments financiers afférents. Ils sont par la suite amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs et passifs financiers détenus aux fins de transaction sont constatés à la juste valeur, et les variations sont comptabilisées au résultat net. Les actifs et passifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances et autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers disponibles à la vente sont mesurés à la juste valeur ou au coût s'il n'existe pas de cotations publiées sur un marché actif et les variations sont comptabilisées au résultat étendu. Par suite de l'adoption de ces nouvelles normes, la Société a classé sa trésorerie et ses équivalents, ainsi que sa trésorerie affectée à court terme comme détenus à des fins de transaction. Les dépôts à terme, les débiteurs et les travaux en cours sont classés comme prêts et créances. Les emprunts bancaires, les comptes créditeurs et les charges ainsi que la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers.

L'adoption de ces nouveaux chapitres n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

## Modifications comptables futures

L'ICCA a publié les nouveaux chapitres suivants qui s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007 :

- a) Le chapitre 3862 « Instruments financiers – informations à fournir », établit les informations à fournir pour évaluer l'importance des instruments financiers en regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité; et la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée, ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques.

- b) Le chapitre 3863 « Instruments financiers – présentation », établit des normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers. Il reprend les normes de présentation établies par le chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ».
- c) Le chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital », établit des normes pour la fourniture d'informations sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré. Le chapitre décrit les informations à fournir sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de l'entité, ainsi que les données quantitatives synthétiques sur les éléments inclus dans la gestion du capital. Le chapitre cherche à savoir si l'entité s'est conformée aux exigences en matière de capital, et sinon, les conséquences de cette dérogation.

La Société n'a pas encore finalisé l'évaluation de l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés, qui s'appliqueront pour l'exercice débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

## Chiffres correspondants

Certains postes de l'exercice précédent ont fait l'objet d'un nouveau classement afin qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice courant.

## Note 3 – Regroupement d'entreprises

Le 14 décembre 2006, la Société a acquis la totalité des actions en circulation d'Eurocortex, fournisseur de solutions de gestion de contenu numérique pour l'industrie de l'édition, des médias et du divertissement. En vertu des dispositions de l'entente, la Société a émis 1 013 152 actions ordinaires et déboursé un montant de 502 698 \$ (330 000 €). Les actions ont fait l'objet d'une convention d'entiercement pour une période de vingt-quatre mois. Les actions seront libérées à raison de 33,3 % après une période de quatre mois suivant la date de clôture de la transaction, à raison de 33,3 % après douze mois et à raison de 33,4 % après vingt-quatre mois.

Cette transaction a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et les résultats ont été consolidés à compter de la date d'acquisition. Le prix d'achat a été réduit d'un escompte moyen de 35 % afin de considérer les effets de l'entiercement sur la valeur des actions, ainsi qu'une moins-value pour bloc d'actions en raison du nombre élevé d'actions négociées à un moment précis dans un marché limité. Le tableau suivant résume la répartition du prix d'achat, incluant les coûts relatifs au regroupement en fonction de la juste valeur estimative des actifs nets acquis à la date d'acquisition.

	\$
Trésorerie et équivalents	(7 206)
Autres actifs à court terme	678 097
Immobilisations corporelles	77 807
Actifs incorporels	496 000
<b>Total de l'actif acquis</b>	<b>1 244 698</b>
Passif à court terme	766 315
Dettes à long terme	47 991
<b>Total du passif assumé</b>	<b>814 306</b>
Actifs nets identifiables acquis	430 392
Écarts d'acquisition	474 698
<b>Prix d'achat</b>	<b>905 090</b>
Réglé comme suit :	
Actions ordinaires émises	329 676
Montant en trésorerie	502 698
Frais de regroupement	72 716
	<b>905 090</b>

## Note 4 – Immobilisations corporelles

	Taux et période d'amortissement	2007		2006	
		Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
		\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement de bureau	20 %	263 365	175 931	250 189	156 763
Matériel roulant	20 %	36 049	10 386	67 713	7 534
Équipement informatique	35 %	996 312	718 866	920 050	662 633
Améliorations locatives	5 ans	401 804	307 490	290 175	245 295
Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	35 %	57 656	4 177	-	-
		<b>1 755 186</b>	<b>1 216 850</b>	<b>1 528 127</b>	<b>1 072 225</b>
Moins : amortissement cumulé		<u>1 216 850</u>		<u>1 072 225</u>	
<b>Montant net</b>		<b>538 336</b>		<b>455 902</b>	

## Note 5 – Actifs incorporels

	Taux et période d'amortissement	2007		2006	
		Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
		\$	\$	\$	\$
Logiciels	50% et 10 ans	882 323	321 967	823 904	222 723
Logiciels Nstein	50 %	1 040 000	1 038 225	1 040 000	1 037 040
Technologies acquises	4 ans	886 857	653 556	886 857	505 729
Relations clients	5 ans	1 027 192	695 936	1 027 192	546 463
Accords de non-concurrence	2 ans	317 507	273 007	317 507	228 507
		<b>4 153 879</b>	<b>2 982 691</b>	<b>4 095 460</b>	<b>2 540 462</b>
Moins : amortissement cumulé		<u>2 982 691</u>		<u>2 540 462</u>	
<b>Montant net</b>		<b>1 171 188</b>		<b>1 554 998</b>	

## Note 6 – Emprunts bancaires

Au cours de l'exercice, la Société a contracté des emprunts bancaires pour financer une partie de ses crédits d'impôt à la recherche scientifique et développement expérimental. Ces emprunts, échéant en juin 2008, portent intérêt au taux de base plus 1,50 %. Une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens présents et futurs, est donnée en garantie de ces emprunts.

## Note 7 – Dette à long terme

	2007	2006
	\$	\$
<b>Emprunts à terme</b>		
- Actualisé à 10 %, remboursable par versements mensuels de 8 929 \$, échéant en mai 2013. Une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens présents et futurs d'une filiale, tant corporels qu'incorporels, est donnée en garantie de cet emprunt	440 083	499 343
- Actualisé à 8 %, avec le Conseil national de recherches Canada (« CNRC »), remboursable en deux versements de 95 000 \$ en octobre 2006 et janvier 2007 et par versements trimestriels de 47 500 \$ à compter d'octobre 2007, échéant en septembre 2009	265 631	429 169
- Actualisé à 8 %, avec le CNRC, remboursable en quatre versements annuels de 78 338 \$ à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2007, échéant en janvier 2010	216 395	277 974
- 10 %, pour lequel une lettre de garantie bancaire au montant de 164 600 \$ a été émise, remboursable par versements mensuels de 1 538 \$ comprenant le capital et les intérêts, échéant en août 2011. Une hypothèque mobilière sur un certificat de dépôt au montant de 164 600 \$ est donnée en garantie de la lettre de garantie bancaire	56 446	68 586
- 4 %, remboursable par versements mensuels de 1 159 \$ (803 €) comprenant le capital et les intérêts, échéant en juin 2011. Une hypothèque mobilière sur le véhicule est donnée en garantie de cet emprunt	22 713	61 036
- Actualisé à 7 %, solde de prix d'achat d'une filiale, remboursable en trois versements annuels de 192 000 \$, échéant en septembre 2007	-	181 357
- Taux de base plus 2 %, remboursable par versements mensuels en capital de 15 377 \$, plus les intérêts, garanti à 80 % par Investissement Québec, échéant en août 2007. Une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens présents et futurs d'une filiale, tant corporels qu'incorporels, est donnée en garantie de cet emprunt	-	119 295
<b>Obligations découlant de contrats de location-acquisition</b>		
- Actualisées à 7,75 %, remboursables par versements mensuels totaux de 1 800 \$ comprenant le capital et les intérêts, échéant entre août et novembre 2010	54 561	-
<b>Débetures convertibles garanties</b>		
- Débetures convertibles garanties, sans intérêt, émises à escompte, remboursables en 19 versements mensuels de 223 125 \$US de février 2006 à septembre 2006, de 207 188 \$US d'octobre 2006 à juillet 2007 ainsi qu'un versement final de 136 608 \$US en août 2007*	-	1 560 014
	1 055 829	3 196 774
Moins la partie à court terme	295 997	2 121 927
	759 832	1 074 847

\*Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, la Société a procédé, à titre de versement en capital et intérêts sur cette dette, à l'émission de 1 016 091 actions ordinaires ayant un capital versé de 793 090 \$ et a déboursé un montant de 820 440 \$. De plus, au cours de l'exercice, certains détenteurs de débetures ont procédé à la conversion d'un montant de 200 988 \$ en 236 366 actions.

Les versements annuels en capital requis sur la dette à long terme au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	Obligations découlant de contrats de location-acquisition	Autres dettes
	\$	\$
2008	21 601	277 993
2009	21 601	305 453
2010	17 719	180 716
2011	-	104 001
2012	-	98 132
Exercices suivants	-	34 972
	60 921	1 001 267
Moins les intérêts	6 359	
	54 562	

## Note 8 – Capital social

Autorisé :

- Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, votantes et participantes
- Nombre illimité d'actions privilégiées, sans valeur nominale, non votantes et non participantes

Le tableau suivant montre les variations survenues à l'égard du capital social émis de la Société au cours des exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006 :

	Nombre	2007	Nombre	2006
		Montant \$		Montant \$
<b>Solde au début de l'exercice (f)</b>	<b>33 303 337</b>	<b>40 178 085</b>	<b>18 642 229</b>	<b>29 534 130</b>
Émission d'actions suite à l'exercice d'options d'achat d'actions	15 000	9 998	-	-
Émission d'actions en vertu du régime d'achat d'actions des employés (d)	102 256	90 875	69 220	29 312
Regroupement d'entreprises (note 3)	-	-	1 013 152	329 676
Émission d'actions en contrepartie de la trésorerie, déduction faite des frais d'émission (b, c et e)	6 452 486	4 125 550	11 764 706	9 077 702
Émission de bons de souscription spéciaux, déduction faite des frais d'émission (a)	-	7 253 689	-	-
Émission d'actions à titre de remboursement et de conversion de la dette à long terme (note 7)	1 252 457	994 078	1 814 030	1 207 265
<b>En circulation à la fin de l'exercice</b>	<b>41 125 536</b>	<b>52 652 275</b>	<b>33 303 337</b>	<b>40 178 085</b>

a) Le 30 novembre 2007, La Société a conclu un placement privé par voie de prise ferme de 8 000 000 bons de souscription spéciaux de la Société à un prix de 1,00 \$ par bon de souscription spécial, pour un montant total brut de 8 000 000 \$ (l'« Émission »). L'Émission a été effectuée par le biais d'un syndicat de preneurs fermes menés par Valeurs mobilières Desjardins inc. et incluant Valeurs mobilières TD inc. et Jennings Capital inc. (les « Preneurs Fermes »). Certains initiés de la Société ont souscrit au placement. Chaque bon de souscription spécial permet à son détenteur de recevoir une action ordinaire de la Société lors de l'exercice des bons de souscription spéciaux. Les bons de souscription spéciaux sont exerçables par le détenteur en tout ou en partie et en tout temps après la clôture de l'Émission soit le 30 novembre 2007, (la « Clôture ») sans autre contrepartie additionnelle, et les bons de souscription spéciaux seront présumés être exercés à la première des deux dates suivantes : (a) quatre (4) mois et un jour après la Clôture et (b) la journée qui est trois jours ouvrables après la confirmation des autorités réglementaires canadiennes du dépôt d'un prospectus final qualifiant les actions ordinaires émises suite à l'exercice des bons de souscription spéciaux. La Société a obtenu cette confirmation le 7 février 2008 (note 19). Les Preneurs Fermes ont reçu à titre de rémunération à la Clôture, une commission de 354 000 \$ et 354 000 bons de souscription, chacun de ces bons permettant à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 1,00 \$ pour une période de deux (2) ans suivant la Clôture. Des frais d'émission de 577 356 \$ (incluant les frais de commission des Preneurs Fermes) ainsi que la juste valeur des bons de souscription octroyés aux Preneurs Fermes, soit 168 955 \$ ont été portés en diminution des capitaux propres.

b) Le 27 septembre 2007, la Société a émis 3 529 412 unités à un prix unitaire de 0,85 \$ pour un produit brut totalisant 3 000 000 \$ dans le cadre d'un placement privé auprès d'un investisseur institutionnel et d'un groupe composé de 27 employés de la Société et d'autres investisseurs. Chaque unité est composée d'une action ordinaire, d'un demi-bon de souscription tranche A et d'un demi-bon de souscription tranche B. Chaque bon de souscription tranche A entier confère le droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire du capital social de la Société au prix de 1,50 \$ et chaque bon de souscription tranche B entier confère, quant à lui, le droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire du capital social de la Société au prix de 2,00 \$. Ces bons de souscription sont valides pour une période de trois (3) ans à compter de leur émission. Le produit brut de 3 000 000 \$ provenant de la vente d'unités a été réparti entre les actions ordinaires et les bons de souscription en fonction de leur juste valeur relative. Ainsi, un montant de 2 258 846 \$ a été attribué aux actions ordinaires et un montant de 741 154 \$ aux bons de souscription. Les frais d'émission d'unités totalisant respectivement 13 950 \$ et 4 577 \$ ont été portés en diminution du capital social et des autres composantes des capitaux propres. Ces titres sont assujettis à une période de restriction à la revente de quatre (4) mois.

c) Le 7 mai 2007, la Société a annoncé la conclusion d'un placement privé de 1 900 000 \$ avec un groupe d'investisseurs incluant notamment des membres du conseil d'administration et de la direction de la Société. La Société a émis 2 923 074 actions ordinaires à un prix de 0,65 \$ par action. Les frais d'émission d'actions au montant de 19 346 \$ ont été portés en diminution du capital social.

d) En août 2006, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions à l'intention de ses employés. En vertu de ce régime, la cotisation maximale d'un employé est égale au moindre de 3 000 \$ versée annuellement ou 8 % de la rémunération de l'employé. La Société cotise également l'équivalent de 100 % des cotisations versées par les employés.

e) Le 13 juin 2006, la Société a conclu un financement privé de 10 000 000 \$ avec JLA Ventures, une société canadienne de capital de risque, et le Fonds de solidarité FTQ. La Société a émis 11 764 706 actions ordinaires dans le cadre de la transaction, à un prix de souscription de 0,85 \$ par action. Valeurs mobilières Desjardins (« Desjardins ») a agi à titre d'agent pour cette transaction et a reçu la somme de 400 000 \$ en frais de commission, ainsi que 352 941 bons de souscription valides pour une période de cinq ans à un prix d'exercice de 0,85 \$ par bon. Des frais d'émission d'actions de 722 139 \$ (incluant les frais de commission de Desjardins) ont été portés en diminution du capital social. La juste valeur des bons de souscription émis à Desjardins, soit 200 159 \$, a également été portée en diminution du capital social.

f) Le même jour, la Société a effectué un regroupement de ses actions selon un ratio de 10 actions avant le regroupement pour 1 action après le regroupement. Les chiffres correspondants du début de l'exercice 2006 ont été ajustés pour tenir compte de ce regroupement.

## Options d'achat d'actions

### Dans le cadre du régime

En août 2006, la Société a amendé son régime d'options d'achat d'actions pour les administrateurs, employés et prestataires de services de la Société ou de ses filiales. Toutes les options octroyées en vertu du régime pourront dorénavant être levées dans un délai maximal de sept ans à compter de la date de l'octroi. Le conseil d'administration désignera les bénéficiaires des options et déterminera le nombre d'actions ordinaires visées par chacune de ces options, sa date d'acquisition, son prix de levée, sa date d'expiration, les conditions d'acquisition et les restrictions relatives à la levée de ces options. Le prix d'acquisition de ces actions ne pourra être inférieur à leur cours de clôture le jour précédant la date d'octroi de ces actions. Le nombre maximal d'actions ordinaires émissibles en vertu du régime a été fixé à 3 143 000 actions ordinaires et leur nombre maximal pouvant être octroyé à un bénéficiaire ne devra pas dépasser 5 % de l'ensemble des actions ordinaires en circulation.

Les tableaux suivants présentent les changements survenus à l'égard des options d'achat d'actions depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et résumant l'information relative aux options d'achat d'actions à prix fixes en circulation et exerçables au 31 décembre :

	2007		2006	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
<b>En circulation au début de l'exercice</b>	<b>2 408 203</b>	<b>1,76</b>	<b>1 477 120</b>	<b>2,87</b>
Octroyées	1 390 000	0,79	1 140 000	0,42
Exercées	(15 000)	0,40	-	-
Annulées	(839 917)	2,22	(208 917)	2,35
<b>En circulation à la fin de l'exercice</b>	<b>2 943 286</b>	<b>1,17</b>	<b>2 408 203</b>	<b>1,76</b>
<b>Exerçables à la fin de l'exercice</b>	<b>1 519 079</b>	<b>1,53</b>	<b>1 006 545</b>	<b>2,94</b>

Prix de levée	Options en circulation au 31 décembre 2007		Options exerçables au 31 décembre 2007	
	Nombre	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée	Nombre	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée
0,37 \$	92 083	3,95	54 167	3,95
0,40 \$	350 000	3,73	212 500	3,73
0,44 \$	110 000	3,86	89 583	3,86
0,46 \$	75 000	3,65	30 000	3,65
0,65 \$	600 000	4,28	150 000	4,28
0,69 \$	175 000	4,48	43 750	4,48
0,73 \$	150 000	4,34	37 500	4,34
0,80 \$	80 000	4,21	26 667	4,21
1,00 \$	203 500	3,46	90 167	2,32
1,12 \$	250 000	4,76	29 167	4,72
1,20 \$	190 000	2,96	120 000	2,96
1,40 \$	120 000	0,90	120 000	0,90
2,00 \$	133 333	2,38	133 333	2,38
2,10 \$	50 000	1,82	37 500	1,82
2,15 \$	50 000	2,17	50 000	2,17
2,80 \$	201 000	1,92	181 375	1,92
3,00 \$	86 090	1,19	86 090	1,19
10,00 \$	5 000	2,45	5 000	2,45
11,00 \$	20 280	0,45	20 280	0,45
29,70 \$	2 000	2,45	2 000	2,45
	<b>2 943 286</b>		<b>1 519 079</b>	

### Comptabilisation des régimes d'intéressement au capital

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, la Société a octroyé à ses employés et fournisseurs de services 1 390 000 options d'achat d'actions (1 140 000 en 2006). La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 737 399 \$ (313 209 \$ en 2006). La charge de rémunération pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 s'élève à 348 050 \$ (416 300 \$ en 2006).

La juste valeur des options octroyées au cours de chacun des exercices a été estimée selon la méthode d'établissement du prix des options de Black et Scholes à partir des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2007	2006
Taux d'intérêt sans risque	4,21 %	4,06 %
Volatilité prévue	82 %	80 %
Taux de rendement des actions	néant	néant
Durée de vie prévue	59 mois	59 mois

Le modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes a été élaboré pour estimer la juste valeur des options et des droits négociés qui ne comportent aucune restriction quant à l'acquisition et qui sont entièrement cessibles. En outre, selon les modèles d'établissement du prix des options, il faut aussi tenir compte d'hypothèses très subjectives, dont la volatilité prévue du prix des actions.

## Bons de souscription

Le tableau suivant montre les variations survenues à l'égard des bons de souscription de la Société au cours des exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006 :

	2007		2006	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
<b>En circulation au début de l'exercice</b>	<b>2 188 939</b>	<b>1,44</b>	<b>1 935 998</b>	<b>1,79</b>
Octroyés*	3 883 412	1,68	352 941	0,85
Annulés**	(469 133)	1,40	(100 000)	5,00
<b>En circulation à la fin de l'exercice</b>	<b>5 603 218</b>	<b>1,63</b>	<b>2 188 939</b>	<b>1,44</b>

\* Le 27 septembre 2007, la Société a émis aux investisseurs 1 764 705 bons de souscription tranche A et 1 764 707 bons de souscription tranche B permettant d'acquérir des actions ordinaires aux prix respectifs de 1,50 \$ et 2,00 \$ l'action respectivement pendant une période de trois ans. La juste valeur des bons de souscription octroyés a été estimée à 736 577 \$ (déduction faite des frais d'émission de 4 577 \$) selon la méthode de Black et Scholes à partir des hypothèses suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	4,23 %
Volatilité prévue	83,5%
Taux de rendement des actions	néant
Durée de vie prévue	36 mois

\* Le 30 novembre 2007, la Société a émis aux investisseurs 354 000 bons de souscription permettant d'acquérir des actions ordinaires au prix de 1,00 \$ l'action pendant une période de deux ans. La juste valeur des bons de souscription octroyés a été estimée à 168 955 \$ selon la méthode de Black et Scholes à partir des hypothèses suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	3,73 %
Volatilité prévue	86,0%
Taux de rendement des actions	néant
Durée de vie prévue	24 mois

\* Le 13 juin 2006, la Société a émis à Desjardins 352 941 bons de souscription permettant d'acquérir des actions ordinaires au prix de 0,85 \$ l'action pendant une période de cinq ans. La juste valeur des bons de souscription octroyés a été estimée à 200 159 \$ selon la méthode de Black et Scholes à partir des hypothèses suivantes :

Taux d'intérêt sans risque	4,22%
Volatilité prévue	80 %
Taux de rendement des actions	néant
Durée de vie prévue	5 ans

\*\* En octobre 2007, 469 133 bons de souscription ont expiré (100 000 en juin 2006). La juste valeur de ces bons de souscription au montant de 306 794 \$ (92 245 \$ en 2006) a été virée au surplus d'apport.

Le tableau suivant résume la juste valeur qui a été attribuée aux bons de souscription selon le modèle Black et Scholes :

	2007	2006
	\$	\$
204 190 bons de souscription à 1,527 \$, échéant le 12 octobre 2007	-	54 167
264 943 bons de souscription à 1,30 \$, échéant le 13 octobre 2007	-	252 627
200 000 bons de souscription à 1,00 \$, échéant le 28 novembre 2008	204 545	204 545
354 000 bons de souscription à 1,00 \$ (aucun en 2006), échéant le 7 novembre 2009	168 955	-
1 764 705 bons de souscription à 1,50 \$ (aucun en 2006), échéant le 27 septembre 2010	404 181	-
1 764 707 bons de souscription à 2,00 \$ (aucun en 2006), échéant le 27 septembre 2010	332 396	-
1 166 865 bons de souscription à 1,80 \$, échéant le 12 octobre 2010	383 538	383 538
352 941 bons de souscription à 0,85 \$, échéant le 12 juin 2011	200 159	200 159
	<b>1 693 774</b>	<b>1 095 036</b>

## Note 9 – Autres composantes des capitaux propres

Le tableau suivant montre les variations survenues à l'égard des autres composantes des capitaux propres de la Société au cours des exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006 :

	2007	2006
	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>2 269 836</b>	<b>2 160 640</b>
Expiration de l'option de conversion sur une dette à long terme	(150 412)	(240 068)
Renversement de l'option de conversion sur une dette à long terme suite à l'exercice de l'option	(4 009)	(41 997)
Expiration de l'option d'achat d'actions liée à un regroupement d'entreprises	(108 589)	(91 313)
Émission de bons de souscription	905 532	200 159
Expiration de bons de souscription	(306 794)	(92 245)
Charges de rémunération à base d'actions	348 050	416 300
Renversement d'options d'achat d'actions octroyées à titre de rémunération suite au départ d'employés	(126 059)	(41 640)
Renversement d'options d'achat d'actions octroyées à titre de rémunération suite à l'exercice d'options	(3 997)	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>2 823 558</b>	<b>2 269 836</b>

Le tableau suivant résume les autres composantes des capitaux propres aux 31 décembre 2007 et 2006 :

	2007	2006
	\$	\$
Option de conversion sur une dette à long terme	-	154 421
Option d'achat d'actions liée à un regroupement d'entreprises	-	108 589
Options d'achat d'actions octroyées à titre de rémunération	1 129 784	911 790
Bons de souscription (note 8)	1 693 774	1 095 036
	<b>2 823 558</b>	<b>2 269 836</b>

## Note 10 – Surplus d'apport

Le tableau suivant montre les variations survenues à l'égard du surplus d'apport de la Société au cours des exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006 :

	2007	2006
	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>532 143</b>	<b>66 877</b>
Expiration de l'option de conversion sur une dette à long terme (note 9)	150 412	240 068
Expiration de l'option d'achat d'actions liée à un regroupement d'entreprises (note 9)	108 589	91 313
Expiration de bons de souscription (note 9)	306 794	92 245
Renversement d'options d'achat d'actions octroyées à titre de rémunération suite au départ d'employés (note 9)	126 059	41 640
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 223 997</b>	<b>532 143</b>

Le tableau suivant résume les composantes du surplus d'apport aux 31 décembre 2007 et 2006 :

	2007	2006
	\$	\$
Expiration de l'option de conversion sur une dette à long terme	390 480	240 068
Expiration de l'option d'achat d'actions liée à un regroupement d'entreprises	266 779	158 190
Expiration de bons de souscription	399 039	92 245
Renversement d'options d'achat d'actions octroyées à titre de rémunération suite au départ d'employés	167 699	41 640
	<b>1 223 997</b>	<b>532 143</b>

## Note 11 – Engagements

Les engagements totaux de la Société en vertu de baux pour la location de locaux s'élèvent à 2 679 457 \$. La Société s'est également engagée à verser des redevances pour l'utilisation de licence totalisant 262 500 \$. Les versements annuels minimaux à effectuer au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	2008	2009	2010	2011	2012
	\$	\$	\$	\$	\$
Utilisation de locaux	647 017	652 966	659 092	462 292	60 361
Redevances pour l'utilisation de licences	262 500	-	-	-	-

## Note 12 – Crédits d'impôt

Par suite de son admissibilité au Programme Cité Multimédia Montréal, la Société a droit à un crédit d'impôt remboursable de 40 % sur les salaires admissibles jusqu'à un maximum annuel de 15 000 \$ par employé. Ces crédits d'impôt, présentés en diminution du coût des ventes, se sont établis à 202 476 \$ au cours de l'exercice 2007 (94 026 \$ en 2006).

La Société bénéficie aussi de crédits d'impôt au titre de la recherche scientifique et du développement expérimental. Ces crédits d'impôt, présentés en diminution des frais de recherche et de développement, se sont établis à 619 935 \$ au cours de l'exercice 2007 (420 991 \$ en 2006).

## Note 13 – Frais de restructuration

Au cours de l'exercice, la Société a engagé une charge de 661 505 \$ à titre de frais de restructuration non récurrents. Ces frais sont principalement composés d'indemnités de cessation d'emploi d'anciens dirigeants ainsi que d'un fondateur.

## Note 14 – Informations additionnelles

### État des résultats

#### a) Frais financiers

	2007	2006
	\$	\$
Amortissement des frais de financement reportés	67 074	276 426
Intérêts sur la dette à long terme*	509 542	1 490 579
Intérêts et frais bancaires	67 520	52 394
Revenus d'intérêts	(125 091)	(83 904)
Total	519 045	1 735 495

\* Incluant 53 865 \$ d'intérêts capitalisés (116 042 \$ en 2006)

## État des flux de trésorerie

### b) Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents liés aux activités de financement et d'investissement

	2007	2006
	\$	\$
Bons de souscription émis	168 955	200 159
Conversion en actions ordinaires de débetures convertibles	994 078	1 165 268
Frais de regroupement inclus dans les comptes créditeurs et charges	-	48 390
Acquisition d'actifs incorporels incluse dans les comptes créditeurs et charges	-	59 040
Acquisition d'actifs incorporels en contrepartie d'une dette à long terme	-	518 503
Virement au surplus d'apport de la partie échue des options	259 001	331 381
Virement au surplus d'apport des bons de souscription échus	306 794	92 245
Virement au capital social de la partie convertie des options de conversion sur une dette à long terme	4 009	41 997
Virement au surplus d'apport des options d'achat d'actions octroyées à titre de rémunération	126 059	41 640
Virement au capital social de la partie exercée des options d'achat d'actions octroyées à titre de rémunération	3 997	-
Frais d'émission d'actions ordinaires inclus dans les comptes créditeurs et charges	71 438	-
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	57 656	-

### c) Renseignements supplémentaires

	2007	2006
	\$	\$
Intérêts payés	411 085	1 308 539
Intérêts encaissés	(72 332)	(56 390)

## Note 15 – Instruments financiers

### Juste valeur

La trésorerie et les équivalents, la trésorerie affectée à court terme, les dépôts à terme, les comptes débiteurs, les travaux en cours, le solde à recevoir sur la vente de licences d'utilisation de logiciels, les emprunts bancaires, les comptes créditeurs et charges, le dû à des administrateurs ainsi que la dette à long terme sont des instruments financiers dont la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme ou des taux courants du marché.

### Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de concentration de crédit se composent principalement de la trésorerie et des équivalents, de dépôts à terme et des comptes débiteurs. La trésorerie et les équivalents ainsi que les dépôts à terme sont détenus par des institutions financières de premier ordre; par conséquent, la direction estime que le risque de non-exécution relativement à ces instruments est très minime.

Il n'existe aucune concentration particulière du risque de crédit. En général, la Société n'exige pas de garantie supplémentaire ou autres de ses clients à l'égard de ses comptes clients; cependant, le crédit est accordé aux clients uniquement après l'évaluation de leur solvabilité. En outre, la Société révisé continuellement le crédit de ses clients et établit une provision pour les créances irrécouvrables lorsqu'il est jugé qu'un compte ne pourra être recouvré.

## Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2007, l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit :

Trésorerie et équivalents et trésorerie affectée à court terme .....	Taux d'intérêt fixe et variable
Dépôts à terme .....	1,65 %
Comptes débiteurs et travaux en cours .....	Sans intérêt
Emprunts bancaires .....	Tel que décrit à la note 6
Comptes créditeurs et charges .....	Sans intérêt
Dû à des administrateurs .....	Sans intérêt
Dette à long terme .....	Tel que décrit à la note 7

## Risque de change

La Société est exposée aux risques de change par ses ventes à l'étranger et par les comptes clients qui en découlent. La majeure partie de ces ventes est libellée en dollars américains, en euros et en livres sterling. Ces risques sont partiellement compensés par des achats et des charges d'exploitation libellés dans ces dernières devises.

## Note 16 – Impôts futurs

Le rapprochement de la provision pour les impôts sur les bénéfices, calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial canadien, avec les impôts sur les bénéfices figurant dans les états financiers, se détaille comme suit :

	2007	2006
	\$	\$
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial canadien (32,02 % en 2007 et 32,02 % en 2006)	(590 000)	(1 550 000)
Augmentation (diminution) due aux éléments suivants :		
Variation de la provision pour moins-value	(2 660 000)	(2 820 000)
Expiration de pertes fiscales	850 000	2 860 000
Différence dans les taux d'imposition statutaires et futurs	2,440,000	1 100 000
Variation des pertes reportées en devises étrangères découlant de l'appréciation du dollar canadien	280 000	(70 000)
Actif d'impôt futur lié à des éléments de capitaux propres	(170 000)	-
Dépenses non déductibles ou revenus non imposables	160 000	200 000
Autres	(310 000)	280 000
	-	-

Les éléments importants d'actif et de passif d'impôts futurs se détaillent comme suit :

	2007	2006
	\$	\$
Actifs d'impôts futurs		
Immobilisations corporelles	1 130 000	1 410 000
Actifs incorporels	1 030 000	980 000
Frais de recherche et de développement	5 410 000	5 600 000
Frais de financement	200 000	130 000
Autres	420 000	80 000
Pertes reportées	10 820 000	13 520 000
	19 010 000	21 720 000
Provision pour moins-value	(18 930 000)	(21 590 000)
	80 000	130 000
Passifs d'impôts futurs		
Crédits d'impôt à la recherche et au développement	(80 000)	(130 000)
Actifs d'impôts futurs nets	-	-

Au 31 décembre 2007, la Société a accumulé aux fins fiscales des pertes d'exploitation dans plusieurs juridictions fiscales, pour lesquelles une provision pour moins-value de 10 740 000 \$ (13 430 000 \$ en 2006) a été comptabilisée. Le tableau suivant résume les années d'expiration de ces pertes d'exploitation par administration fiscale :

Année d'expiration	Canada		États-Unis et autres \$
	Fédéral \$	Provincial \$	
2008	11 310 000	9 980 000	-
2009	7 530 000	7 230 000	-
2010	3 850 000	3 580 000	-
2011	4 010 000	3 960 000	-
2014	1 960 000	1 830 000	-
2015	-	-	-
2019	-	-	40 000
2020	-	-	90 000
2021	-	-	120 000
2022	-	-	1 620 000
2023	-	-	680 000
2024	-	-	820 000
2025	-	-	590 000
2026	3 760 000	3 350 000	-
2027	1 430 000	1 430 000	-
Indéfinie	-	-	1 780 000
	33 850 000	31 360 000	5 740 000

Au cours de l'exercice, des pertes totalisant 2 480 913 \$ au fédéral (8 508 685 \$ en 2006) et 4 054 309 \$ au provincial (8 965 133 \$ en 2006) ont expiré.

Par ailleurs, une filiale de la Société a accumulé des pertes en capital totalisant 590 000 \$ (590 000 \$ en 2006) au fédéral et au provincial, à l'égard desquelles une provision pour moins-value de 80 000 \$ (90 000 \$ en 2006) a été comptabilisée. Ces pertes peuvent être portées indéfiniment en réduction de gains en capital futurs.

En plus des pertes d'exploitation, au 31 décembre 2007, la Société a accumulé des frais de recherche et de développement au Canada totalisant 13 930 000 \$ (13 260 000 \$ en 2006) au fédéral et 27 900 000 \$ (25 850 000 \$ en 2006) au provincial, à l'égard desquels une provision pour moins-value de 5 410 000 \$ (5 600 000 \$ en 2006) a été comptabilisée. Ces frais peuvent être portés indéfiniment en réduction du revenu imposable futur dans leur juridiction fiscale respective. De plus, aux fins de l'impôt fédéral du Canada, des crédits d'impôt à l'investissement au montant de 2 380 000 \$ (2 000 000 \$ en 2006) pourront être portés en diminution des impôts sur les bénéfices d'exercices futurs échéant entre 2008 et 2027.

Finalement, la différence entre les valeurs comptable et fiscale de certains actifs et passifs a créé un écart temporaire déductible de 10 190 000 \$ (8 260 000 \$ en 2006) au fédéral et de 10 590 000 \$ (8 650 000 \$ en 2006) au provincial.

## Note 17 – Informations sectorielles

La Société exerce ses activités au sein d'un seul secteur d'exploitation, soit celui de la vente de licences d'utilisation de logiciels et des services de soutien technique après-vente s'y rattachant. La quasi-totalité des immobilisations corporelles de la Société se situe au Canada.

Les revenus par secteur géographique se détaillent comme suit :

	2007	2006
	\$	\$
Canada	10 704 469	6 666 852
États-Unis	4 066 218	2 014 001
Europe	3 401 171	2 036 458
Total	18 171 858	10 717 311

Les revenus ont été attribués aux secteurs géographiques d'après le pays de résidence des clients.

## Note 18 – Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, la Société a constaté à titre de frais d'administration une charge de 261 871 \$ pour la rémunération du régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs. Cette transaction a été mesurée à la valeur d'échange correspondant à la contrepartie monétaire convenue entre les parties. Au 31 décembre 2007, le montant dû aux administrateurs relativement à ce régime est de 513 018 \$ (251 147 \$ au 31 décembre 2006).

## Note 19 – Éventualité

La Société et une institution d'enseignement sont conjointement visées par une poursuite au montant de 885 000 \$. De plus, une poursuite de 500 000 \$US a récemment été signifiée à la Société. La direction est d'avis que ces poursuites sont non fondées et par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à cet égard.

## Note 20 – Événements subséquents

Le 7 février 2008, la Société a obtenu la confirmation de l'Autorité des marchés financiers du Québec à l'effet que le prospectus simplifié définitif de la Société avait été visé par les autorités de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec. En conséquence, les bons de souscription spéciaux émis par la Société le 30 novembre 2007 ont été réputés exercés le 13 février 2008, soit trois journées ouvrables après l'obtention du visa susmentionné. La Société a donc procédé à l'émission de 8 000 000 d'actions ordinaires le même jour à l'intention des détenteurs de bons de souscription spéciaux. (note 8f)

Le 13 février 2008, la Société a acquis la totalité des actions en circulation de Picdar Group Ltd « Picdar », fournisseur de solutions de gestion d'images et d'actifs numériques au Royaume-Uni (la "transaction") pour un prix d'achat équivalant à la somme de (i) la valeur d'affaires de l'entreprise établie entre 6 595 000 \$ et 9 245 000 \$ (entre 3 375 000 £ et 4 730 625 £) et du (ii) fonds de roulement excédentaire estimé à la clôture à 4 545 000 \$ (2 325 500 £). Un montant de 6 595 000 \$ (3 375 000 £), a été payé à la clôture de la transaction et le solde de la valeur de l'entreprise, jusqu'à 2 650 000 \$ (1 355 625 £) est payable par versements annuels à compter du 31 mars 2008 en fonction de l'atteinte de revenus futurs et de BAIIA cibles. Chaque versement est composé d'une portion de 75 % en liquidités et de 25 % en actions nouvellement émises de la Société à un prix unitaire fixé en fonction du prix moyen pondéré des 20 derniers jours de transaction des actions de la Société à la Bourse de croissance TSX précédant immédiatement chaque date de versement. Le fonds de roulement excédentaire est payable en liquidités, un premier versement de 3 409 000 \$ (1 744 105 £) ayant été effectué à la clôture de la transaction et le solde étant payable lors de la réception des états financiers de clôture. Le 13 février 2008, la Société a procédé à l'émission de 1 835 480 actions ordinaires à titre de versement initial du prix d'achat. Les actions émises sont assujetties à des conditions d'entiercement et seront libérées trimestriellement sur une période de vingt-quatre (24) mois.